

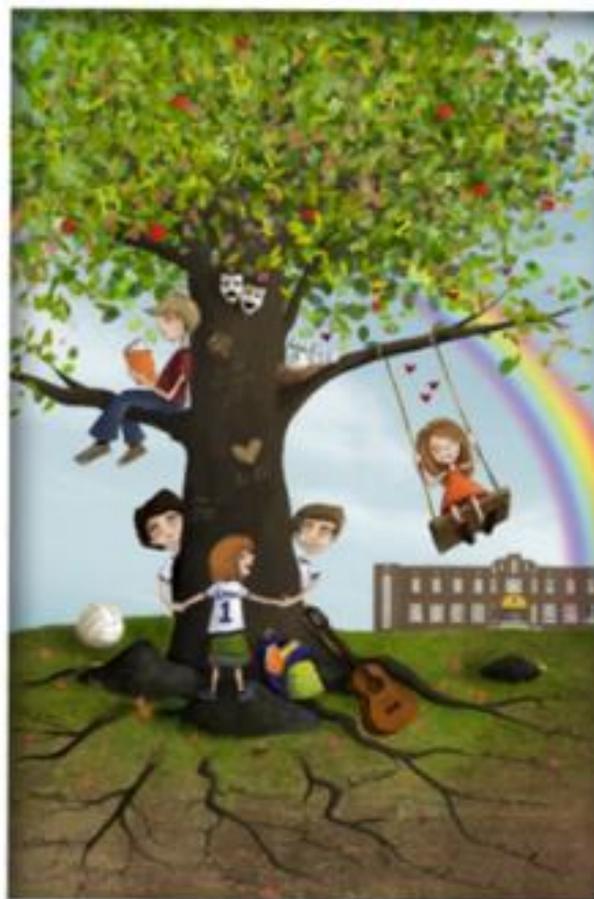


École  
**Héritage**

# LIVRET D'INFORMATION

**2023-2024**

**C.P. 480 Falher**  
**Alberta, T0H1M0**  
110, rue Charbonneau  
Téléphone: 1 (780) 837-3266  
Sans frais: 1 (866) 837-3260



<http://www.heritage.csno.ab.ca>

## TABLE DES MATIÈRES

Projet éducatif Héritage, mission et valeurs	page 3
Politiques et règles de vie, politique contre l'intimidation	page 4
Droits et responsabilités de l'élève	page 5
Tenue vestimentaire	page 6
Code de vie	page 7
Directives administratives	page 8
Communication, communication à l'extérieur des heures d'enseignement	page 9
Implication des parents, circulation dans l'école, rencontres parents-enseignants	page 10
Programme, services offerts	page 11
Programme de service communautaire	page 12
Transport scolaire	page 13
Cours à distance, reprise examens diplôme, photos, frais scolaire obligatoire	page 14
Horaire primaire et secondaire	page 15
Horaire des examens diplômes et tests de rendement	page 16
Prématernelle, maternelle	page 17
Matériel scolaire	page 18 à 22
Gestion de l'école et conducteurs d'autobus	page 23
Conseil d'école et Société des Amis, Conseil scolaire du Nord-Ouest	page 24
Calendrier annuel	page 25
Calendrier sport	page 26-27
Soirée d'accueil et AGA de société des amis et du conseil d'école	page 28

## PROJET ÉDUCATIF HÉRITAGE

### **Notre mission et vision**

L'école Héritage optimise ses ressources et ses pratiques de façon à favoriser le développement intégral, la réussite éducative, la réussite académique et l'affirmation positive de l'identité culturelle de tous les élèves qui lui sont confiés. C'est aussi une école qui reconnaît et soutient les besoins éducatifs de chaque élève.

*C'est notre façon de voir notre métier.*

Façonner une expérience éducative francophone catholique qui va engager activement les élèves, le personnel et les parents dans une alliance mutuelle pour établir un environnement et des conditions propices à la réussite éducative de chaque élève. La mission de l'école est sa raison d'être. De cette mission d'écoulent toutes les actions, les décisions et les pratiques. L'atteinte du plus haut niveau de compétence chez nos élèves est ce que l'école vise, et ce en modifiant l'acte pédagogique dans des pratiques significatives et différenciées.

L'école francophone crée un environnement dans lequel l'élève vit sa culture et son identité. L'école francophone préconise la maîtrise du français et de l'anglais. L'atteinte d'un bilinguisme équilibré, additif et élevé est l'un des objectifs de l'éducation en français langue première en Alberta. Une fois leur secondaire terminé, les élèves ont développé des habiletés en anglais comme en français et ils peuvent vivre, travailler et étudier dans l'une ou l'autre des deux langues officielles du Canada.

### **La mission de l'école Héritage est aussi de :**

- Fournir des services spécialisés appropriés;
- Promouvoir l'autonomie et l'inclusion des individus;
- Bâtir des partenariats en vue de concrétiser la vision de l'école;
- Atteindre le plus haut niveau de compétence chez notre personnel en offrant une formation professionnelle continue.

### **Les valeurs fondamentales de l'école Héritage**

- L'élève avant tout
- L'inclusion des élèves, des employés, des parents, des bénévoles, de la communauté
- La poursuite de l'excellence
- Une réussite pour chaque élève; la valorisation du vécu et du milieu de l'élève
- La construction de l'affirmation identitaire
- Le respect de la dignité de chaque personne
- Une communication axée sur le dialogue entre les différents intervenants
- Les valeurs évangéliques dans les relations interpersonnelles et la gestion
- La tendance au changement, à l'innovation
- Une éducation dans un partenariat articulé entre le foyer, l'école et la communauté
- La reconnaissance de la multiethnicité francophone sur les plans régional, provincial, national et international
- L'obligation d'actualiser le projet éducatif selon sa raison d'être

## LES POLITIQUES ET LES RÈGLES DE VIE DE L'ÉCOLE

Relation	Responsabilités	Procédures	Environnement
<p>Je me respecte.</p> <p>Je respecte les autres.</p> <p>J'interagis avec respect.</p> <p>Je demeure tolérant et ouvert.</p> <p>Je parle poliment.</p> <p>Je gère convenablement mes frustrations.</p> <p>Je coopère avec les personnes.</p> <p>J'accueille ce que l'autre peut ressentir.</p> <p>Je vis dans l'orientation des valeurs évangéliques.</p>	<p>J'assume mes responsabilités d'élève.</p> <p>J'arrive à l'heure.</p> <p>Je respecte l'autorité du personnel.</p> <p>Je m'applique avec soin à ce que je fais.</p> <p>J'ai mon matériel prêt.</p> <p>Je gère mes devoirs et mes travaux.</p> <p>Je travaille au niveau de mon potentiel.</p> <p>J'assume les conséquences de mes actions.</p> <p>Je respecte mes engagements.</p>	<p>Je me déplace en marchant calmement.</p> <p>Je demande le droit de parole en levant la main.</p> <p>Je respecte mon horaire.</p> <p>J'informe les enseignants de mes absences.</p> <p>Je m'adresse directement à la personne concernée dans une résolution de conflit.</p> <p>J'adapte mon niveau de langage selon mon interlocuteur.</p>	<p>Je respecte mon environnement.</p> <p>Je pose des gestes qui respectent le matériel scolaire.</p> <p>Je respecte les environs de l'école.</p> <p>Mes gestes assurent ma sécurité et celle des autres.</p> <p>Je récupère le matériel qui peut-être réutilisé.</p> <p>Je dépose mes déchets à la poubelle.</p> <p>Je laisse mes souliers d'extérieur au vestiaire.</p> <p>Je contribue à franciser l'environnement scolaire.</p>

- La collaboration école-famille constitue la clé au succès des règles de vie.
- Le personnel enseignant communiquera avec la famille lorsqu'un élève démontre de la difficulté à respecter une ou des règle(s) de vie.

### **Une agression physique entraîne une suspension immédiate à l'interne**

## POLITIQUE CONTRE L'INTIMIDATION

À l'école Héritage, nous affirmons que les élèves qui fréquentent notre institution possèdent un droit démocratique fondamental qui est celui de se sentir bien et en sécurité lorsqu'ils sont à l'école. Aucun élève ne devrait craindre de fréquenter l'école et d'avoir à y vivre un traitement humiliant ou dégradant.

L'intervention peut prendre différentes formes selon la gravité, la fréquence et la durée de la situation. Les interventions peuvent aller de la simple réprimande à la suspension de l'école, et même au recours aux services policiers s'il y a lieu. Les incidents sont inscrits dans un dossier, des appels aux parents ainsi qu'un retour avec les parents peuvent être faits, des excuses et des gestes de réparation peuvent aussi être entrepris, de même que des rencontres de médiation.

Les parents sont fortement encouragés à communiquer directement avec un enseignant ou avec la direction de l'école s'ils sentent que leur jeune est victime d'intimidation.

## DROITS ET RESPONSABILITÉS DE L'ÉLÈVE

Le sommaire qui suit trace les grandes lignes des droits et des responsabilités de l'élève. Il s'inspire de la Loi sur l'éducation.

### **L'élève a le droit**

- de recevoir une éducation de qualité et de connaître le contenu des programmes d'étude rédigés selon les exigences du ministère de l'Éducation et ceux-ci sont disponibles au bureau central.
- de gérer son temps et de prendre des décisions qui influencent son avenir.
- de vivre et de travailler dans un milieu qui favorise le bien-être individuel et collectif.
- de fréquenter l'école afin de s'y instruire.
- de s'attendre à la courtoisie et au respect de ses pairs et du personnel.
- de vivre dans un environnement propre et sain.
- de démontrer les connaissances et les habiletés acquises et d'en recevoir une évaluation objective et juste.
- d'utiliser des ressources et du matériel qui sont en bon état.
- de s'éduquer en français dans une ambiance française.
- de faire appel à une autorité supérieure.

### **L'élève a la responsabilité**

- de s'appliquer à maîtriser la matière du cours auquel il est inscrit tel que décrit dans le programme d'étude.
- de faire preuve d'autodiscipline.
- de se soumettre à la discipline qui correspond à celle que pourrait exercer un parent bienveillant, sensé et ferme.
- de fréquenter l'école avec ponctualité et assiduité.
- d'être courtois envers ses camarades et de faire preuve d'obéissance et de courtoisie envers le personnel.
- d'aider à garder l'école propre et sécuritaire.
- de subir les tests et examens prescrits par la loi ou par le ministère.
- de respecter les biens scolaires.
- de contribuer à l'ambiance française de l'école.
- de suivre les procédures d'appel établies.

### **Assiduité et ponctualité**

- Les parents ou tuteurs sont responsables de justifier les absences.
- Les billets médicaux justifiant les absences prolongées doivent être remis au bureau dès le retour à l'école.
- L'élève qui ne se présente pas à un cours doit justifier son absence ou subir les conséquences qui peuvent en résulter.
- Les présences sont prises chaque période et envoyées au bureau.
- Dans la mise en œuvre de la politique d'assiduité, l'élève participant à une activité sanctionnée par l'école n'est pas considéré absent.
- Un élève qui s'absente en raison de maladie est interdit de participer à une activité de l'école après les classes ou en soirée.

## TENUE VESTIMENTAIRE À L'ÉCOLE HÉRITAGE

**Selon la directive administrative 343 – code vestimentaire des élèves;** l'élève doit être propre et soigné et il en va de même pour sa tenue vestimentaire. Les vêtements à caractère raciste, sexiste ou injurieux, ou les slogans ou dessins qui font allusion au manque de respect sont interdits. L'élève qui porte de tels vêtements devra changer de vêtement à la demande du personnel de l'école. Si l'élève démontre un comportement inapproprié et refuse de se changer, une suspension pourrait être imposée ainsi qu'un appel téléphonique pour en aviser les parents et/ou tuteurs.

L'école Héritage est un lieu d'apprentissage qui requiert une tenue vestimentaire distinctive :

- En tout temps, je porte des vêtements propres.
- Je ne porte aucun vêtement à caractère discriminatoire ou prônant la violence ou un langage vulgaire ni la promotion de l'alcool ou de drogue.

**Pendant la belle saison :**

- Je peux porter un vêtement (jupe, robe culotte courte...) de longueur « bermuda » (couvre plus de la mi-cuisse).
- Une chemise ou un chandail sans manche dans la mesure où elle/il couvre les épaules, la poitrine et le ventre.
- Une tenue décente et opaque, couvre la poitrine, le ventre et le dos.
- Les bretelles « spaghetti » et les camisoles échancrées ne sont pas tolérées.
- J'enlève ma casquette, mon foulard de tête ou mon chapeau en entrant dans les classes.

**Tous les élèves** de l'école ont besoin, en tout temps, de **2 paires de chaussures** : une paire pour usage intérieur et une autre pour usage extérieur. Les chaussures pour l'intérieur **ne doivent pas marquer le plancher**.

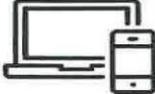
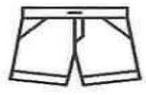
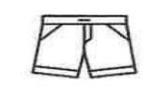
**Lors des cours d'éducation physique, je porte :**

- un pantalon court ou survêtement,
- un chandail à manches courtes,
- des espadrilles en bon état, bien lacées.
- j'enlève mes bijoux pour éviter les blessures (montre, boucles d'oreilles, chaîne, bague...)

**Casiers**

Tous les élèves de l'école ont accès à un casier. L'élève est responsable de garder ce casier propre et en ordre. Les élèves de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année peuvent mettre leur casier sous clé en utilisant spécifiquement les cadenas de l'école qui sont disponibles au secrétariat sans frais. À la fin de l'année, tous les cadenas doivent être retournés au secrétariat sinon, l'élève devra payer le coût du cadenas.

## CODE DE VIE

FR	FLT	TECH	SUBS	SNT	CV	PNCT
						
<p><b>Le FRANÇAIS est à employer en tout temps à l'école.</b></p> <p>Plusieurs activités et projets sont déjà en place pour baigner les élèves dans la culture et la langue. Nous continuerons à instaurer des stratégies pour travailler la francisation et adresser l'insécurité linguistique chez nos jeunes.</p> <p><b>Mot de rappel pour parler en français :</b></p> <p><b>AFFICHE-TOI !</b></p>	<p>Les références racistes, sexuelles et les sacrés sont inacceptables et interdits.</p> <p>Sa vie privée, ainsi que celle des autres, est à respecter.</p> <p>Le respect de l'autorité et du contexte scolaire est non négociable.</p> <p><b>Mot de rappel :</b></p> <p><b>FILTRE !</b></p>	<p>Le téléphone et les écouteurs seront placés dans une pochette dans la classe au début de chaque cours.</p> <p>12h21 – 12h35 = Aucune technologie dans la cafétéria</p> <p>12h35 – 13h = Seulement les appareils personnels pour se divertir. La technologie de l'école = outil pédagogique .</p> <p>L'école se réserve le droit de prendre l'appareil du jeune et de le garder pour le reste de journée.</p>	<p>Le vapotage, le tabac, l'alcool et toutes autres substances illégales sont interdits dans l'école, ainsi que sur le terrain de l'école.</p> <p>Si on soupçonne la consommation illégale pendant l'école ou avant son arrivée, la direction sera informée et un suivi sera fait auprès des parents.</p>	<p>La malbouffe est interdite à l'école.</p> <p>La malbouffe achetée au village doit être consommée <b>avant</b> de rentrer dans l'école.</p> <p>Les élèves qui ont l'autorisation d'aller au village n'ont pas le droit d'acheter de la nourriture pour les autres.</p> <p>La malbouffe (nourriture et breuvage) dans l'école sera confisquée et jetée.</p>	<p>Jupes, robes, culottes courtes = mi-cuisse.</p> <p>Le ventre, le dos et la poitrine doivent être recouverts. Aucun débardeur pour garçon.</p> <p>Casquette = privilège! (Interdite lors des célébrations/ messes) Pas de capuchons.</p> <p>L'élève doit se changer avant et après l'é.d. phys. + déodorant svp !</p> <p>L'élève sera demandé de se changer ou de se recouvrir.</p>	<p>L'élève est responsable de se rattraper suite à une absence.</p> <p>Quand un élève est en retard, il doit se procurer un billet de retard à la réception.</p> <p>Chaque billet représente une retenue de 15 minutes pendant la pause de dîner. L'élève sera attendu le jour même.</p> <p>Si l'élève ne se présente pas :</p> <p>1 : 30 minutes de retenue          2 : 30 min. après l'école          3 : Manque une activité scolaire</p>
<p>Encouragez votre jeune de lire, de regarder des émissions, d'écouter la musique et de participer à des activités parascolaires en français.</p> <p>Besoin d'appui ? Contactez Mme Geneviève :)</p>	<p>Le parent sera informé de tout manque de respect et un plan de redressement sera mis en place.</p>	<p>En cas d'urgence ou du besoin d'une réponse immédiate, appelez la réception pour informer votre jeune.</p> <p>Évitez d'envoyer des messages pendant les heures de cours.</p>	<p>Familiarisez-vous avec la DA349. Elle indique que l'école se réserve le droit de fouiller le casier, ainsi que de demander au jeune de vider et partager ses effets personnels.</p>	<p>Familiarisez-vous avec la DA315 qui explique les attentes du CSNO par rapport à l'école en santé.</p>	<p>Le parent sera informé si le jeune a des rappels continus.</p>	<p>Le parent sera informé des retards après la deuxième infraction.</p>
						

## LES DIRECTIVES ADMINISTRATIVES

Vous pouvez retrouver toutes les directives administratives sur le site internet du conseil scolaire du nord-ouest à l'adresse suivante : [www.csno.ab.ca](http://www.csno.ab.ca)

### DIRECTIVE ADMINISTRATIVE 316 – ALLERGIES

Le conseil reconnaît les dangers envisagés par les élèves et le personnel qui font des réactions sévères à certains allergènes. Même si le conseil ne peut garantir un environnement sans allergènes, il croit à l'importance de prendre les mesures raisonnables pour assurer un environnement sécuritaire pour les personnes à risque de réactions anaphylactiques. Il cherche à réduire les risques d'exposition au pathogènes anaphylactiques dans les salles de classe et dans les zones communes de l'école dans le but de maintenir un milieu propice à l'apprentissage pour tous les élèves sans, pour autant, placer des restrictions déraisonnables sur les activités des autres dans l'école.

Les parents et/ou tuteurs doivent informer la direction de l'école des allergies de leur enfant et tenir la direction de l'école au courant de tout changement.

### DIRECTIVE ADMINISTRATIVE 331 – ASSIDUITÉ

La présence assidue aux classes accroît le rendement et augmente le taux de réussite des élèves. Le droit à l'éducation implique nécessairement la responsabilité d'être assidu en classe. Tout élève inscrit aux écoles du conseil scolaire a l'obligation d'être assidu en classe. Tout comportement contraire à cette attente doit être motivé.

#### **Lignes directrices**

1. Toute forme d'indisposition ou de soins rattachés à la santé sont des absences justifiées.
2. Les parents et les élèves sont encouragés à prendre leurs rendez-vous médicaux, dentaires ou autre en dehors des heures régulières de cours.
3. Tout élève absent d'un cours est responsable de faire le suivi de ce qu'il a manqué en classe.
4. Les parents doivent fournir une explication à l'école de l'absence de leur enfant.
5. La direction de l'école discutera avec l'élève concerné, l'enseignant(e) et ses parents de tout problème d'assiduité. Si le problème ne se résout pas, le cas sera référé à la direction générale.
6. Le conseil scolaire mandate la direction générale à agir en tant qu'officier en charge des présences.

## LA COMMUNICATION

Dans un partenariat, il est très important que les voies de communication soient bien respectées. Selon la politique du CSNO, un système scolaire fonctionne à base de décisions prises par les divers paliers de compétence, soit :

- le conseil scolaire
- la direction générale
- le (la) secrétaire-trésorier(ère)
- les directions d'école
- les enseignant(e)s
- le conseil d'école

Les décisions prises à ces divers niveaux de compétence affectent les parents, les élèves et toute autre personne œuvrant dans le milieu scolaire. De plus, les divers paliers de compétence sont très souvent affectés par les décisions des autres paliers : une décision prise à un niveau engage souvent l'action et les décisions des autres niveaux. Il est donc primordial qu'un mode de communication bien établi encadre les voies de communication requises au bon fonctionnement de l'entreprise scolaire.

### **Procédures :**

Le principe opérant par rapport à la résolution de difficultés est le suivant : le palier de responsabilité auquel la décision fut prise détermine qui prend quelle action. Chacun des paliers est responsable de coordonner les actions et de diriger l'information à qui de droit. Les procédures suivantes pourront précéder un appel.

Le parent :

- doit d'abord discuter toute inquiétude avec l'enseignant(e) responsable de son enfant;
- doit, si l'enseignant ne lui donne pas satisfaction, soumettre la situation à la direction d'école;
- doit, en troisième lieu, si les étapes 1 et 2 n'ont pas donné satisfaction, soumettre la situation à la direction générale qui prendra la décision qui lui paraît appropriée;
- peut, en dernier recours, enclencher une procédure d'appel. (Politique B-2040)

## COMMUNICATION À L'EXTÉRIEUR DES HEURES D'ENSEIGNEMENT

Il est préférable que toutes les communications par rapport aux devoirs et aux travaux de classe soient faites par courriel. De plus, il est à noter que la communication adressée au téléphone privé du membre personnel enseignants et de soutien est réservée pour des cas spécifiques ou pour la sécurité de l'élève. Nous vous demandons, SVP, de contacter le personnel pendant les heures d'ouverture de l'école en téléphonant au 780-837-3266.

## L'IMPLICATION DES PARENTS À L'ÉCOLE

Une école n'a jamais trop de parents-bénévoles et il existe plusieurs façons de s'impliquer à l'école : à la bibliothèque, lors des sorties éducatives, lors de projets particuliers en classe, auprès d'une équipe sportive, au sein d'un comité spécial, lors d'une campagne de financement, etc. Quels que soient le temps dont vous disposez et le moment de l'année où vous êtes disponible, nous vous invitons à nous faire connaître votre intérêt auprès de l'enseignant de votre enfant ou auprès de la secrétaire de l'école.

## CIRCULATION DANS L'ÉCOLE

Tous les visiteurs de l'école doivent se présenter à la réception. Il est interdit de circuler dans l'établissement et dans la cour de récréation sans permission. Votre collaboration est appréciée. Nous voulons limiter les dérangements durant l'activité pédagogique en salle de classe et assurer la sécurité de tous. C'est la raison pour laquelle nous ne permettons pas aux parents de se rendre directement à la salle de classe durant les heures d'enseignement. Si vous venez chercher votre enfant ou désirez rencontrer un enseignant, nous vous prions de vous présenter à la réception et la réceptionniste communiquera avec la salle de classe.

Il est important de noter que de 8h35 à 15h25, la responsabilité première de l'enseignant est son groupe d'élèves. Nous vous demandons de laisser un message à la réception. La communication entre l'école et la famille nous tient à cœur et soyez assurés que nous ferons le suivi nécessaire dans les plus brefs délais.

## RENCONTRES PARENTS-ENSEIGNANTS

Les rencontres entre parents et enseignants ont pour but de favoriser la collaboration entre l'école et la famille. Elles permettent aux parents d'être mieux informés du parcours scolaire de leur enfant et de ses comportements en classe. Ces rencontres permettent également à tous de mettre en place des moyens qui contribueront à la réussite de l'enfant et à son bien-être à l'école. Les rendez-vous se feront avec le Sign-Up Genius. Les dates des rencontres parents-enseignants pour l'automne seront à déterminer.

## PROGRAMME

L'école catholique offre les programmes en **français langue première** de la prématernelle à la douzième année.

### La programmation scolaire

- Une prématernelle: 4 demi-journées par semaine
- Une maternelle à temps plein : 3 jours de programmation et 2 jours de francisation et socialisation
- Francisation : pour tous les élèves qui en ont besoin
- Anglais langue seconde : pour tous les élèves qui en ont besoin
- Littéracie : pour les élèves de la première année
- Adaptation scolaire : pour tous les élèves ayant des besoins particuliers
- Cours complémentaires dès la 7<sup>e</sup> année : robotique, arts et design, menuiserie, photographie, traitement de l'informatique, couture, etc.
- Orientation : disponible pour tous les élèves du secondaire
- Programme de service communautaire

## LES SERVICES OFFERTS À L'ÉCOLE HÉRITAGE

L'école Héritage est une école catholique régionale située à Falher, offrant une éducation de qualité, dont voici certains services que nous offrons :

- Carnet de notes en ligne (Edsebli) 7<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> année
- Bibliothèque scolaire à la fine pointe de la technologie (Accelerated Reader /GB +)
- Programme musical offert par le Centre de développement musical
- Activités culturelles et artistes francophones invités
- Équipes sportives
- Cours de natation
- Leçon de musique
- Cours complémentaires
- Célébrations francophones dans et avec la communauté
- Célébrations spirituelles
- Locaux d'études professionnelles et technologiques (ÉPT)
- Théâtre
- Tableaux interactifs (SmartBoard), ordinateurs portables, Chromebooks et plus
- Annuaire scolaire
- Haut pourcentage de finissants
- Soutien aux parents anglophones

## PROGRAMME DE SERVICE COMMUNAUTAIRE

### QUI SONT LES BÉNÉVOLYNX ET POURQUOI LE SERVICE COMMUNAUTAIRE ?



Un Bénévolynx est le nom que l'on donne à un élève du secondaire de l'école Héritage qui fait du bénévolat dans la communauté. Le service communautaire encourage les élèves à développer une sensibilisation et une compréhension de la responsabilité civique et du rôle qu'ils peuvent jouer pour soutenir et renforcer leurs communautés.

L'exigence de la participation est aussi une occasion de **célébrer les nombreuses contributions** que nos jeunes font dans leurs communautés et permet à l'élève de bâtir un portfolio professionnel. Par cette occasion, nous souhaitons également transmettre les valeurs francophones et chrétiennes aux élèves, afin qu'ils deviennent des citoyens francophones **responsables** et **engagés** tout en étant fiers de leur identité culturelle et spiritualité.

#### Volet élève

**Exigence:** Chaque élève de la 8<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, doit effectuer un minimum de 40 heures de service communautaire. C'est fortement encouragé de faire le plus d'heures possible dans notre communauté francophone. Ce fait hors des heures normales d'enseignement de la journée scolaire, c'est-à-dire, pendant les pauses, les périodes libres, les soirées, les congés scolaires, la fin de semaine et l'été.

#### Volet Familial

**Exigence:** Maternelle à la 7<sup>e</sup> année. Nous encourageons toutes nos familles à faire du service communautaire. Pour chaque 5 heures contribuées, votre nom sera mis dans un tirage pour un certificat-cadeau qui sera tiré à la fin de l'année scolaire, gracieuseté du conseil d'école.



## TRANSPORT SCOLAIRE

Afin de faciliter l'accès aux services éducatifs dispensés par le Conseil scolaire du Nord-Ouest (CSNO), le service du transport scolaire est offert gratuitement pour les élèves vivant à plus de 2.4 km de l'école. Toutefois, pour les élèves de la 4<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, résidant à moins de 2,4 km de l'école et les élèves de la maternelle à la 3<sup>e</sup> année qui demeurent à moins de 1,6 km et que les parents désirent que leur enfant prenne l'autobus, des frais de 105 \$/année par élève seront facturés aux parents.

Pour les enfants en **prématernelle**, le service sera disponible pour les enfants qui ont 3 ans et 8 mois au 1<sup>er</sup> septembre. Le service est offert le matin et le parent sera responsable du retour à la maison de son enfant. L'enfant doit être capable de comprendre et suivre tous les règlements de sécurité (par exemple, l'enfant doit rester assis dans son siège en tout temps.)

**Le formulaire F-DA 560 doit être rempli lors de l'inscription, et à chaque année, afin d'obtenir le service de transport.**

### Sécurité et règlements à bord des autobus scolaires

Voici l'information concernant les procédures qui sont en vigueur pour la sécurité et le bon fonctionnement à bord des autobus scolaires.

Comme il est mentionné dans les directives administratives du Conseil scolaire : « *les conducteurs d'autobus sont responsables de la sécurité et du bien-être de chaque élève qu'ils transportent. Ils doivent veiller à ce que les consignes données soient respectées. En général, les conducteurs détiennent le même degré d'autorité et de responsabilité que l'enseignant dans une salle de classe.* »

Le transport scolaire demeure un privilège pour les élèves. Afin de conserver ce privilège, tous les élèves doivent respecter les règlements à bord des autobus afin d'assurer leur sécurité et celle des autres. À défaut de non-respect des règles de sécurité de la part des élèves, le conducteur contactera les parents afin de les informer du comportement inadéquat (crier, se lever, changer de siège, obstruer l'allée) de leur enfant. Après trois appels, le conducteur avisera la direction de l'école et l'élève perdra le privilège de prendre l'autobus.

Toutefois, les élèves qui font de l'intimidation, qui posent un geste de violence corporelle ou qui utilisent un langage vulgaire perdront immédiatement le privilège de prendre l'autobus pour une journée ou plus, dépendant de la gravité de la situation. Les parents seront mis au courant immédiatement suivant l'incident.

La communication entre les parents et les conducteurs d'autobus est très importante. Si le parent a besoin de discuter d'une situation qui est arrivée lorsque l'enfant était à bord d'un autobus, le parent doit en parler premièrement avec le conducteur. Si le parent ne voit aucun changement après avoir parlé avec le conducteur, celui-ci peut communiquer avec la direction de l'école.

Pour éviter des retards lors des embarquements et débarquements, il est très important pour les parents de communiquer directement avec le conducteur de votre enfant lorsque celui-ci ne prend pas l'autobus. Lors du retour à la maison, en après-midi, si le conducteur ne reçoit aucun message de votre part mentionnant que votre enfant ne doit pas prendre l'autobus, votre enfant sera reconduit à la maison comme il se doit.

## COURS À DISTANCE 10<sup>E</sup>, 11<sup>E</sup> ET 12<sup>E</sup> ANNÉE

\*\*\*Les cours à distance sont offerts en collaboration avec le Centre d'Éducation Francophone à Distance (CEFD) ou Vista Virtual.

## REPRISE DES EXAMENS DU DIPLOME

Si un élève n'obtient pas le résultat escompté lors de l'écriture d'un examen du diplôme, celui-ci peut faire une demande auprès du conseiller en orientation M. Dominique Jean ou Mme Élise Tanguay, directrice de l'école, pour reprendre l'examen et/ou refaire le cours. La demande pour la reprise d'examen doit être faite par écrit en remplissant le formulaire approprié du ministère de l'Éducation et en payant les frais requis.

## FRAIS SCOLAIRE OBLIGATOIRES

### Frais d'enrichissement obligatoires à l'éducation 2023-2024

Description	Maternelle	Primaire 1 <sup>re</sup> à 3 <sup>e</sup>	Primaire 4 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup>	Secondaire 7 <sup>e</sup> à 12 <sup>e</sup>
Programmation culturelle	25\$	30\$	30\$	30\$
Activités spéciales	20\$	45\$	45\$	45\$
<b>TOTAL</b>	<b>45\$</b>	<b>75\$</b>	<b>75\$</b>	<b>75\$</b>

Vous pourrez acquitter les frais par chèque, libellé au nom « *École Héritage* » avant la fin du mois de septembre 2022. **Vous pouvez également faire votre paiement par virement automatique (e-transfert) à l'adresse suivante : [heritage@csno.ab.ca](mailto:heritage@csno.ab.ca)**

## DATES DE PRISE DE PHOTOS

La compagnie Lifetouch sera à l'école le **mercredi le 11 octobre** pour la prise des photos des étudiants et membres du personnel. La reprise des photos et la date des photos des finissants sera **à déterminer à l'automne**. Les détails concernant la prise des photos seront envoyés à la maison aussitôt que possible. Tous les élèves doivent faire prendre leur photo (pour l'école) mais l'achat de celles-ci demeure à la discrétion des parents.

## HORAIRE PRIMAIRE

Heure	Activité	Temps d'enseignement
8h35 à 8h50	Entrée	
<b>8h50 à 9h55</b>	<b>Enseignement</b>	<b>65 minutes</b>
9h55 à 10h10	Récréation	
<b>10h10 à 11h45</b>	<b>Enseignement</b>	<b>95 minutes</b>
11h45 à 12h05	Diner	
12h05 à 12h25	Récréation	
<b>12h25 à 14h05</b>	<b>Enseignement</b>	<b>100 minutes</b>
14h05 à 14h20	Récréation	
<b>14h20 à 15h25</b>	<b>Enseignement</b>	<b>65 minutes</b>
15h25 à 15h35	Autobus	
<b>Total de minutes en enseignement</b>		<b>325 minutes – 5.42hrs/jour</b>

## HORAIRE SECONDAIRE

Heure	Activité	Temps d'enseignement
8h35 à 8h47	Entrée	
<b>8h47 à 9h55</b>	<b>Enseignement</b>	<b>68 minutes</b>
9h55 à 10h	Pause	
<b>10h à 11h08</b>	<b>Enseignement</b>	<b>68 minutes</b>
11h08 à 11h13	Pause	
<b>11h13 à 12h21</b>	<b>Enseignement</b>	<b>68 minutes</b>
12h21 à 12h35	Diner	
12h35 à 13h	Activités	
<b>13h05 à 14h13</b>	<b>Enseignement</b>	<b>68 minutes</b>
14h13 à 14h18	Pause	
<b>14h18 à 15h26</b>	<b>Enseignement</b>	<b>68 minutes</b>
15h26 à 15h35	Autobus	
<b>Total des minutes en enseignement</b>		<b>340 minutes – 5.68hrs/jour</b>

## HORAIRE DES EXAMENS DU DIPLOME 1<sup>ER</sup> SEMESTRE (PROVISOIRE)

Date	Heure	Examens
13 janvier 2024	9h à 12h	English Language Arts 30-1/30-2 Part A
14 janvier 2024	9h à 12h	Études sociales 30-1/30-2 Partie A
15 janvier 2024	9h à 12h	Français 30-1 Partie A
17 janvier 2024	9h à 12h	Français 30-1 Partie B
20 janvier 2024	9h à 12h	Mathématiques 30-1/30-2
21 janvier 2024	9h à 12h	English Language Arts 30-1/30-2 Part B
22 janvier 2024	9h à 11h 30	Études sociales 30-1/30-2 Partie B
23 janvier 2024	9h à 12h	Biologie 30
24 janvier 2024	9h à 12h	Chimie 30
27 janvier 2024	9h à 12h	Physique 30
28 janvier 2024	9h à 12h	Sciences 30

## HORAIRE DES EXAMENS DU DIPLOME 2<sup>E</sup> SEMESTRE (PROVISOIRE)

Date	Heure	Examens
11 juin 2024	9h à 12h	English Language Arts 30-1/30-2 Part A
12 juin 2024	9h à 12h	Études sociales 30-1/30-2 Partie A
13 juin 2024	9h à 12h	Français 30-1 Partie A
16 juin 2024	9h à 12h	Français 30-1 Partie B
17 juin 2024	9h à 12h	Mathématiques 30-1/30-2
18 juin 2024	9h à 12h	English Language Arts 30-1/30-2 Part B
19 juin 2024	9h à 12h	Études sociales 30-1/30-2 Partie B
20 juin 2024	9h à 12h	Biologie 30
23 juin 2024	9h à 12h	Chimie 30
24 juin 2024	9h à 12h	Physique 30
25 juin 2024	9h à 12h	Sciences 30

## HORAIRE DES TESTS DE RENDEMENT 6<sup>E</sup> ET 9<sup>E</sup> ANNÉE

6 <sup>e</sup> année		9 <sup>e</sup> année semestre (provisoire)	
Français 6 - Partie A	13 mai	Français 9 - Partie A	19 janvier/15 mai
Français 6 - Partie B	18 juin	Français 9 - Partie B	23 janvier/18 juin
Anglais 6 - Partie A	15 mai	Anglais 9 - Partie A	17 janvier/13 mai
Anglais 6 - Partie B	24 juin	Anglais 9 - Partie B	24 janvier/27 juin
Mathématiques 6 Partie A	19 juin	Mathématiques 9 Partie A	24 janvier/19 juin
Mathématiques 6 Partie B	20 juin	Mathématiques 9 Partie B	25 janvier/20 juin
Sciences 6	26 juin	Sciences 9	29 janvier/26 juin
Études sociales 6	25 juin	Études sociales 9	30 janvier/25 juin

## PRÉMATERNELLE À L'ÉCOLE HÉRITAGE 2023-2024

**Critères pour fréquenter la prématernelle :**

- Avoir 3½ ans au 1<sup>er</sup> septembre 2023
- Aller à la salle de bain sans aide
- Être éligible à l'école francophone

**Jours :** du lundi au jeudi

**Heures :** 9h à 12h (vous pouvez amener votre enfant à la prématernelle à partir de 8h30)

**Coût :** 4 demi-journées par semaine **112\$/mois.**

**Rentrée de la prématernelle :** La rentrée pour la prématernelle se fera le 5 septembre. Le 30 mai 2024 sera la dernière journée pour la prématernelle.

**Le transport scolaire est disponible pour les enfants de la prématernelle qui auront 3 ans 8 mois au 1<sup>er</sup> septembre seulement.**

### Matériel nécessaire :

- Une paire de souliers d'intérieur avec attaches velcro, et qui ne marquent pas le plancher.
- Une boîte de mouchoirs
- Un sac à dos
- Des **vêtements de rechange** qui restent à l'école
- Une **collation santé** à tous les jours et une boîte à collation
- Un chandail chaud (style hoodie) qui reste à l'école
- Une boîte de 14 grands sacs (ziploc)
- 2 **GROS** bâtons de colle Elmer's

## MATERNELLE À L'ÉCOLE HÉRITAGE 2023-2024

### Matériel nécessaire:

- Une paire d'espadrilles d'intérieur
- 2 boîtes de mouchoirs
- 5 gros sacs ziploc
- **Vêtements de rechange** qui restent à l'école

**SVP Identifier tout le matériel**

Chers parents et tuteurs



L'école Héritage vous offre la possibilité de commander du matériel scolaire pour l'année 2023-2024 avec School Start. Une économie de temps et argent.

**YOU CAN ORDER ANYTIME; however,  
THE EARLIER YOU ORDER  
THE MORE YOU CAN WIN!!!**

✓ **ORDER by July 18, 2023:  
BE ENTERED TO WIN A \$1,000 CASH! x2** 

✓ **MISSED the above order date? IT'S OKAY! YOU CAN ORDER  
ANYTIME FOR YOUR CHILD'S BACK TO SCHOOL SUPPLY KIT!**

\*Order by June 13, 2023 and you will be entered into both draws. Two winners per draw.  
Winners will be announced on our School Start Facebook and Instagram pages.



Order your back to school  
supplies online at  
**schoolstart.ca**



**Call Centre is Available**

Call 1-800-580-1868 to order over the phone or  
if you need assistance with online orders.

## 3 WAYS TO ORDER:

**ONLINE:** You can place your order online at [www.schoolstart.ca](http://www.schoolstart.ca).  
Our site is best compatible with Firefox or Chrome.

 **PHONE:** You can call our customer service centre at 1-800-580-1868 to place your order over the phone.

 **EMAIL:** You can print and fill out the order form and return to our office via email to: [info@schoolstart.ca](mailto:info@schoolstart.ca).

## 2 DELIVERY OPTIONS:

- **HOME:** The supplies will be packaged and delivered directly to your house. If you have a P.O. Box, please use your 911 address. Because the kit (s) are delivered to your home, you will have the ability to:

- ✓ Pre-label your child's supplies
- ✓ Add supplies to your order for home use or for your child in another school

- **SCHOOL:** The supplies will be packaged and delivered directly to the school in August before your child arrives, labeled with their name on the School Start Package.

**\*Any orders placed after July 31st, will be delivered to your home.**

OUR CALL CENTRE IS AVAILABLE if you have any questions or need any assistance ordering online:  
1-800-580-1868 [www.schoolstart.ca](http://www.schoolstart.ca) | [info@schoolstart.ca](mailto:info@schoolstart.ca) | Ph: 1-800-580-1868

*Thank you for your support!*

Matériel scolaire/ primaire	1 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>
Une paire de souliers d'intérieur qui ne marquent pas les planchers	1	1	1
Une paire de souliers d'extérieur	1	1	1
Paquet de 24 crayons de couleurs en bois, taillés et identifiés	1	1	1
Paquet de 24 crayons de plomb HB <u>taillés</u> identifiés	1	1	1
Crayons à tableau blanc – effaçables - pointe fine	3	5	5
Paquet de 8 crayons feutre de couleur, pointe fine	1	-	-
Crayons surligneurs de couleurs différentes	2	2	3
Taille-crayon avec petit réservoir	1	1	1
Stylo rouge, stylo bleu, stylo noir, stylo vert (1 de chaque couleur)	-	1	1
Gommes à effacer blanches	6	6	6
Règle graduée de 30 centimètres	-	1	1
Paire de ciseaux de qualité	1	1	1
Gros bâton de colle	4	2	2
Colle blanche liquide	1	-	-
Rouleau de ruban adhésif transparent	1	1	1
Duo-Tang en papier carton ( <b>ne pas inscrire le nom de votre enfant</b> ) <b>(1<sup>re</sup> année - 1-rouge, 1-orange, 1 jaune, 3-bleus, 2 verts, 1-violet, 1- noir)</b>	10	10	10
Duo-Tang en plastique avec pochettes et attaches	-	1	1
1 paquets de 100 cartes-index lignée <b>3" x 5"</b> (pour anglais 3 <sup>e</sup> )	-	-	1
Étui à crayons	-	2	3
Paquet de 5 pochettes protectrices en plastiques à trois trous	1	1	1
Cahiers d'exercices Canada – 40 pages – paquets de 4	1	-	1
Grosses boîtes de mouchoirs	2	2	2
Sacs Ziploc grand format à l'unité	20	5	5
Sacs Ziploc petit format à l'unité	20	5	5
<b>Sac d'école et boîte à diner avec ustensiles</b>	1	1	1
<b>Vêtements de rechange</b> qui restent à l'école	1	1	1

Matériel scolaire/ primaire	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	6 <sup>e</sup>
Une paire de souliers d'intérieur qui ne marquent pas les planchers	1	1	1
Une paire de souliers d'extérieur	1	1	1
Paquet de 24 crayons de couleurs en bois, taillés avec un étui pour les ranger	-	1	1
Paquet de 24 crayons de plomb HB <b>taillés</b> avec <b>DEUX</b> étuis pour les ranger (un pour anglais)	2	2	2
Crayons à tableau blanc – effaçables - pointe fine (1-vert/1-rouge/1-noir/1-bleu)	5	2	2
Paquet de 8 crayons feutre de couleur, pointe large	1	1	1
Crayons surligneurs de couleurs différentes	3	3	3
Crayon noir permanent (sharpie)	1	3	1
Taille-crayon avec petit réservoir <b>(VISSÉ OU BARRÉ)</b>	1	1	1
Stylo rouge, stylo bleu, stylo noir, stylo vert <b>(1 de chaque couleur)</b>	1	1	1
Paire d'écouteurs (pas plus que 15\$) reste à l'école	1	1	1
Gommes à effacer blanches	5	5	6
Règle de 15 cm	-	-	1
Règle graduée de 30 centimètres	1	1	1
Paire de ciseaux de qualité	1	1	1
Gros bâton de colle	3	3	1
1 paquet de 100 cartes-index lignées <b>3" x 5"</b> (pour anglais)	1	2	1
Rouleau de ruban adhésif transparent	1	1	1
Cartable 2 pouce	-	1	5
Duo-Tang en papier carton <b>(ne pas inscrire le nom de votre enfant)</b>	8	10	2
Chemises à pochettes	-	-	2
Paquet de 10 pochettes protectrices en plastiques à trois trous	1	-	-
Cahiers d'exercices Canada – 40 pages – paquets de 4	3	3	3
Cahier spiral quadrillé de 200 pages	-	1	1
Rapporteur d'angle seulement <b>(PAS d'ensemble de géométrie)</b>	-	1	1
Calculatrice <b>non scientifique</b>	-	1	1
Grosses boîtes de mouchoirs	3	3	3
Sacs Ziploc grand format à l'unité	6	6	5
Sacs Ziploc petit format à l'unité	1	-	-
<b>Sac d'école et boîte à diner avec ustensiles</b>	1	1	1
<b>Vêtements pour l'éducation physique obligatoire</b> : pantalon court, chandail et souliers sports qui attachent (peut utiliser les mêmes que ceux d'intérieur), désodorisant	1	1	1

Matériel scolaire / secondaire 1 <sup>er</sup> cycle	7 <sup>e</sup>	8 <sup>e</sup>	9 <sup>e</sup>
Souliers d'intérieur qui ne marquent pas le plancher	1	1	1
Souliers d'extérieur	1	1	1
Cahiers d'exercices– 40 pages - paquet de 4	2	2	2
Cahier spiral de 200 pages quadrillées	1	1	1
Paquet de feuilles mobiles lignées	1	1	1
Cartable 1 pouce	5	5	5
Ensemble de séparateurs – paquet de 5	3	3	3
Paquet de 24 crayons de plomb taillés <b>ou</b> poussettes-mines	2	2	2
Paquet de 24 crayons de couleurs en bois taillés	1	1	1
Paquet de 6 ou 8 crayons feutres de couleur, à pointe fine	1	1	1
Paquet de 3 surligneurs	1	1	1
Stylos à encre bleue <b>ou</b> noire	1	1	1
Étui à crayons	1	1	1
Paire de ciseaux	1	1	1
Gomme à effacer blanche	3	3	3
Gros bâton de colle	2	2	2
Rouleau de ruban adhésif transparent	1	1	1
Règle de 30 centimètres - graduée en centimètres et millimètres	1	1	1
Ensemble complet de géométrie (Staedtler ou toute autre marque avec un bon compas)	1	1	1
Calculatrice TI 36X ou TI 30X	1	1	1
Boîtes de mouchoirs	4	4	4
<b>Vêtements pour l'éducation physique OBLIGATOIRE:</b>	1	1	1
Un pantalon court, un chandail et une paire d'espadrilles			
<b>Un sac d'école et une boîte à dîner avec ustensiles</b>	1	1	1

Matériel scolaire / secondaire 2 <sup>e</sup> cycle	10 <sup>e</sup>	11 <sup>e</sup>	12 <sup>e</sup>
Souliers d'intérieur qui ne marquent pas le plancher	1	1	1
Souliers d'extérieur	1	1	1
Cahier d'exercices – 40 pages – paquet de 4	1	1	1
Cahier spiral de 200 pages	2	2	2
Cahier spiral de 200 pages quadrillées	2	2	2
Paquet de 200 feuilles mobiles lignées	1	1	1
Paquet de 20 feuilles quadrillées millimétriques / 1 carré=1 mm	1	1	1
Cartable 2 ou 3 pouce	5	5	5
Paquet de 12 crayons de plomb HB ou pousses-mines	1	1	1
Paquet de 24 crayons de couleur	1	1	1
Paquet de 3 surligneurs	1	1	1
Stylos à encre rouge et verte	2	2	2
Stylos à encre bleue et noire	4	4	4
Étui à crayons	1	1	1
Gomme à effacer blanche	2	2	2
Règle graduée en centimètres, en millimètres et en pouces (30 centimètres)	1	1	1
Ensemble complet de géométrie	1	1	1
Calculatrice scientifique (suggestion : Texas Instrument T1-84 Plus) pour math 10C	1	1	1
Pile ultra «AAA » paquet de 4	1	1	1
Boîtes de mouchoirs	4	4	4
<b>Vêtements pour l'éducation physique OBLIGATOIRE:</b>			
Un pantalon court, un chandail et une paire d'espadrilles	1	1	1
<b>Un sac d'école et une boîte à dîner avec ustensiles</b>	1	1	1

## LA GESTION DE L'ÉCOLE

Le personnel enseignant	Le personnel de soutien
<b>Direction :</b>	Mme Suzelle Brault, secrétaire administrative
Mme Élise Tanguay, directrice	Mme Pauline Therriault, réceptionniste
	Mme Janet Beaudoin, éducatrice à la prématernelle
<b>Élémentaire :</b>	Mme Céline Nelson, bibliotechnicienne
Mme Rachel St. Arnaud Maternelle	Mme Diane Drapeau, assistante en éducation
Mme Maryse Simon 1 <sup>re</sup>	M. Patrick Simon, assistant en éducation
Mme Julie Desrosiers 2 <sup>e</sup> année	Mme Valérie Gauthier, assistante en éducation
Mme Renelle Simard 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> année	Mme Trista Boissonneault, assistante en éducation
5 <sup>e</sup> année – Gillian Wourms	
M. Charles Marinier 6 <sup>e</sup> année	Emma Iaolla-Lafrenière - Animatrice culturel
Mme Hannah Marinier anglais 3 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup>	
<b>Secondaire :</b>	
Mme Jessica Guignard Mallet	Mme Levana Levesque, conciergerie
M. Frédéric Clément	M. Ryan Fedoski, conciergerie
Mme Chantal Roy	
Mme Geneviève Bousquet	
Mme Nicole Walisser	
Mme Heather Hrynychuk	

## CONDUCTEURS D'AUTOBUS

Route	Conducteur	No. Téléphone
<b>Whitemud</b>	Sylvie Blanchard	780-837-6585
<b>Guy</b>	Roger Laurin	780-837-0612
<b>St-Isidore</b>	Norm Audet	780-837-6783
<b>Tangent</b>	Marie-Anne Roussel	780-837-6845
<b>Girouxville</b>	Bertrand Fournier	780-837-4811
<b>Donnelly</b>	Malaina Levesque	780-399-0800
<b>McLennan</b>	Shaylene Johnson	780-618-1704

## CONSEIL D'ÉCOLE ET LA SOCIÉTÉ DES AMIS

### Assemblée générale annuelle : mercredi 30 août, 2023

#### Comité 2022-2023

Présidente : Mme Christine Aubin

Vice-présidente : Mme Monique Maisonneuve

Conseillère : Mme Danica Noel-Drapeau

Enseignante : Mme Hannah Marinier

Élève : Antoine Simon

Trésorière : Mme Amy Dubrue

Secrétaire : Mme Karen Lambert

Conseillère : Mme Celyt Maisonneuve

Membre de la communauté :

Direction de l'école : Mme Élise Tanguay

Le conseil d'école est un organisme de parents, membres de la communauté, enseignant et élève qui jouent un rôle consultatif pour la planification et l'amélioration du rendement scolaire.

Son **mandat ultime** est de donner des avis sur différents aspects scolaires tels que :

- la mission, la vision et les philosophies de l'école,
- les politiques de l'école,
- le plan d'éducation de l'école,
- le rapport annuel sur les résultats de l'école,
- le budget de l'école,
- les projets d'école.

Le conseil d'école a réalisé plusieurs différents projets au cours des dernières années. Le conseil d'école a aussi appuyé financièrement plusieurs élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année pour des projets, voyages ou activités sportives. Pour appuyer ces projets, le conseil d'école a établi quelques prélèvements de fonds qui se répèteront à tous les ans. (Célébrons nos talents décembre, vente de chocolat Purdy's à la Pâques). Pour en connaître davantage et/ou faire partie du comité, le conseil d'école vous invite à son assemblée générale annuelle qui sera mercredi le 30 août 2023, venez rencontrez l'enseignant, déposer vos effets scolaires et visitez votre classe!

## CONSEIL SCOLAIRE DU NORD-OUEST N° 1

### Personnel du bureau central

**Mme Brigitte Kropielnicki**, *directrice générale*

**Mme Rachelle Bergeron**, *secrétaire générale/coordonnatrice des communications et du marketing*

**Mme Josée Gagnon**, *trésorière et responsable des opérations*

**Mme Maimouna Niane**, *secrétaire à la direction/ressources humaines*

**Mme Sylvette Fillion**, *conseillère pédagogique*

**M. Habib Sy**, *préposé aux finances*

**Mélanie Coulombe**, *Intervenante en santé mentale et au bien-être des élèves*

**Isabelle Caron**, *agente de santé-sécurité/Coordonnatrice de l'entretien*

### Conseillers scolaires

**Mme Sylvianne Maisonneuve**,  
**présidente**

**M. Roger Tremblay**, **vice-président**

**Mme Anita Anctil**

**M. Pascal Leclerc**

**M. Mario Paradis**

# Calendrier scolaire 2023-2024

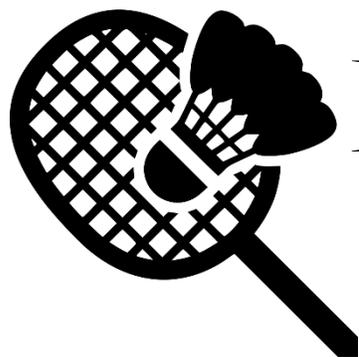
		AOUT							SEPTEMBRE											
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S							
		1	2	3	4	5						1	2							
6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9							
13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16							
20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23							
27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30							
29, 30 : Journées pédagogiques 31 : Journée pédagogique CSNO							1 - Journée pédagogique 4 - Fête du Travail – CONGÉ 5 : Rentrée des élèves 22 - Journée pédagogique (PEC)													
OCTOBRE 21 /20							NOVEMBRE 21/20							DÉCEMBRE 15/15						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4						1	2
8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9
15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16
22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23
29	30	31					26	27	28	29	30			24	25	26	27	28	29	30
6 – Journée pédagogique 9 - Action de grâce – CONGÉ							13 - Congé pour tous 24 – Journée pédagogique							22-31 Congé d’hiver						
JANVIER 18/17							FÉVRIER 19/16							MARS 20/19						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6					1	2	3						1	2
7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	3	4	5	6	7	8	9
14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	10	11	12	13	14	15	16
21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24	17	18	19	20	21	22	23
28	29	30	31				25	26	27	28	29			24	25	26	27	28	29	30
1- Jour de l’An 1-5 Congé d’hiver 8 – Journée pédagogique							7-9 - Journées pédagogiques 16 - Congé pour tous 19 - Jour de la Famille – CONGÉ							8 – Journée pédagogique PEC 29 – Vendredi Saint - CONGÉ						
AVRIL 17/16							MAI 22/21							JUIN 19/17						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6				1	2	3	4							1
7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8
14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15
21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22
28	29	30					26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28	29
1- Lundi de Pâques – CONGÉ 11-14 – Congé du printemps 8 - Journée pédagogique							17 - Journée pédagogique 20 - Fête de la Reine - CONGÉ 31 - Dernier jour prématernelle							7 - Journée pédagogique 14 - Dernier jour maternelle 26 - Dernier jour de classe -1 <sup>re</sup> à 12 <sup>e</sup> 27 - Dernière journée du personnel d'école						

# GOLF

JUNIOR: Le 25 septembre à Hillside, Valleyview



SENIOR : Le 18 septembre à Spirit River Regional Academy



# BADMINTON

JUNIOR ZONES – le 27 avril à Héritage, Falher

SENIOR ZONES – le 20 avril à St. John Paul II, Grande Prairie

SENIOR CHAMPIONNAT PROVINCIAL 2024 – 3 et 4 mai – Edmonton

# VOLLEYBALL

## TOURNOIS VOLLEYBALL JUNIOR 2023

Les 15-16 septembre – École des Quatre-Vents

Les 23-24 septembre – Ty Dennison TA Norris, Peace River

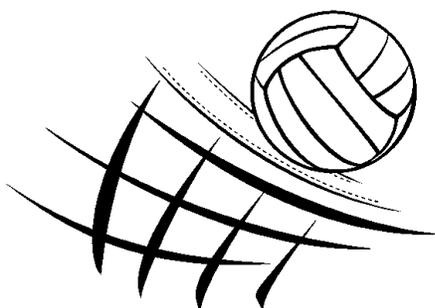
30 septembre – 1er octobre - STM Invitational, Fairview

Les 21-22 octobre – Nomad Invitational, Peace High, Peace River

Les 27-28 octobre - Grimshaw

Les 4-5 novembre Zones – Filles à l'École des Quatre-Vents, Peace River

Les 4-5 novembre Zones – Garçons à Hill Crest, La Crête



## TOURNOIS VOLLEYBALL SENIOR 2023

Les 8 et 9 septembre – Spirit River

Les 29 et 30 septembre – Hilltop High School, Whitecourt

Les 13-14 octobre – École des Quatre-Vents

Les 27-28 octobre – Sean Henry, STM à Fairview

Les 10-11 novembre – Peace Classic, Peace River

Les 17-18 novembre – Zones – Filles à Hines Creek – Garçons Paul Rowe à Manning

Les 23-25 novembre - Championnat provincial (féminin à École Héritage/masculin à Vermillion)



École  
Héritage

*Vous êtes convoqués le*  
**30 AOÛT**

Rencontrez l'enseignant, déposez vos effets scolaires et visitez votre classe!



Rencontrez l'enseignant 16h-16h45  
BBQ social 17h - 18h30  
AGA de la société des amis 18h30  
AGA du conseil d'école 19h à 19h30  
au local EPT

**Venez en grand nombre!**



.....  
**Pour plus d'informations**

**contactez Élise Tanguay**

**780-837-3266**

